

Colloque

Classes moyennes et politiques publiques

10 décembre 2007

« QUIZ »

*pour se défaire
de quelques
idées reçues
sur les
« classes moyennes »*



Document réalisé à l'occasion du colloque

« **Classes moyennes
et politiques publiques** »

organisé par le Centre d'analyse stratégique
au Palais du Luxembourg à Paris
le lundi 10 décembre 2007

Il sera mis en ligne sur ww.strategie.gouv.fr

Le jour du colloque ...

Programme et inscription en ligne
sur notre site !

En 6 questions/réponses

Département
Questions Sociales

Virginie Gimbert
Chargée de mission

Contact Presse

Caroline de Jessey
Caroline.de-jessey@strategie.gouv.fr
01 42 75 61 37 - 06 21 80 35 63

Colloque

Classes moyennes et politiques publiques

10 décembre 2007

6 questions/réponses

Q1 - Combien y a-t-il de définitions des classes moyennes ?

Q2 - Par quoi se caractérisent les classes moyennes ?

Q3 - Combien de Français s'identifient spontanément aux classes moyennes ?

Q4- Quelles professions peuvent être considérées comme appartenant aux classes moyennes ?

Q5- Quel est le niveau de revenu moyen en France ?
[d'après les données INSEE, 2005]

Q6- Quels sont les revenus de la classe moyenne en France ?

Q1 - Combien y a-t-il de définitions des classes moyennes ?

- A. 1 définition, donnée officiellement par l'INSEE
- B. 2 définitions
- C. Plusieurs définitions, il n'y a pas de consensus

Colloque

Classes moyennes et politiques publiques

10 décembre 2007

Q1 - Combien y a-t-il de définitions des classes moyennes ?

- A. 1 définition, donnée officiellement par l'INSEE
- B. 2 définitions
- C. Plusieurs définitions, il n'y a pas de consensus

Colloque

Classes moyennes et politiques publiques

Réponse Q1 :

Il n'y a aucune définition officielle des classes moyennes.

Les classes moyennes sont les groupes sociaux situés « *entre* » les classes les moins favorisées et les classes les plus aisées.

Elles se caractérisent par une grande hétérogénéité.

Plusieurs critères peuvent servir à définir les classes moyennes (revenu, mode de vie, etc.).

Selon les critères retenus, la définition varie et, de ce fait, la taille des classes moyennes aussi.

Q2 - Par quoi se caractérisent les classes moyennes ?

- A. Des modes de vie spécifiques
- B. Un rapport à l'école particulier
- C. Un niveau de revenu
- D. Des professions
- E. Une aspiration à une certaine qualité de vie
- F. Un rapport à l'espace public et urbain
- G. Le sentiment d'appartenir à la « moyenne » de la population

Colloque

Classes moyennes et politiques publiques

Réponse Q2 :

Il n'y a pas de caractéristique unique.

Chacun de ses éléments, pris un à un, est important pour caractériser ces groupes sociaux, mais n'est pas suffisant.

→ C'est pour cette raison que ces différents critères de définition méritent d'être retenus et combinés entre eux.

Colloque

Classes moyennes et politiques publiques

10 décembre 2007

Q3 - Combien de Français s'identifient spontanément aux classes moyennes ?

- A. Environ 1 Français sur 2
- B. Environ 2 Français sur 3
- C. Environ 4 Français sur 5

Colloque

Classes moyennes et politiques publiques

10 décembre 2007

Q3 - Combien de Français s'identifient spontanément aux classes moyennes ?

- A. Environ 1 Français sur 2
- B. Environ 2 Français sur 3**
- C. Environ 4 Français sur 5

Réponse Q3 :

Selon les sondages, entre 2/3 et 3/4 des Français s'identifient spontanément aux classes moyennes.

Ces proportions sont proches de celles d'autres pays occidentaux. Par exemple, environ 56 % des Suédois, 58 % des Japonais et 66 % des Américains se déclarent appartenir à la classe moyenne (Word Values Survey, 1999-2000).

Q4 - Quelles professions peuvent être considérées comme appartenant aux classes moyennes ?

- A. Agriculteurs exploitants
- B. Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- C. Cadres et professions intellectuelles supérieures
- D. Professions intermédiaires
- E. Employés
- F. Ouvriers

Colloque

Classes moyennes et politiques publiques

10 décembre 2007

Q4 - Quelles professions peuvent être considérées comme appartenant aux classes moyennes ?

- A. Agriculteurs exploitants
- B. Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- C. Cadres et professions intellectuelles supérieures
(en partie seulement)
- D. Professions intermédiaires
- E. Employés *(en partie seulement)*
- F. Ouvriers *(en partie seulement)*

Réponse Q4 :

Cependant, d'autres éléments pertinents méritent d'être pris en compte : le secteur d'activité, le niveau de qualification ou encore la nature du contrat de travail...

Par exemple, la situation d'une employée dans le secteur public en CDI est bien différente de celle d'une employée dans le secteur privé en CDD court.

Colloque

Classes moyennes et politiques publiques

10 décembre 2007

Q5 - En 2005, quel est le niveau de revenu moyen en France ?

Les données en euros par mois sont exprimées en niveau de vie par individu (= revenu disponible par unité de consommation).

Le revenu disponible est la somme des revenus d'activité de tous les membres du ménage (salaire, revenus du patrimoine, transferts, prestations sociales) moins les impôts directs (impôts sur le revenu; taxe d'habitation, contributions sociales).

Pour comparer des ménages ayant des tailles différents, on raisonne en niveau de vie, soit en revenu disponible par « unité de consommation ».

Par convention, on compte 1 unité de consommation (uc) pour le premier adulte du ménage, 0,5 uc pour chaque autre membre du ménage de 14 ans et plus, et 0,3 uc pour chaque enfant de moins de 14 ans. Pour un couple avec 2 enfants de moins de 14 ans, on comptera 2,1 uc pour ce ménage (1 + 0,5 + 0,3 + 0,3).

Colloque

Classes moyennes et politiques publiques

10 décembre 2007

Q5 - En 2005, quel est le niveau de revenu moyen en France ?

- A. 1360 € par mois
- B. 1550 € par mois
- C. 2060 € par mois
- D. 2350 € par mois

Colloque

Classes moyennes et politiques publiques

10 décembre 2007

Q5 - En 2005, quel est le niveau de revenu moyen en France ?

- A. 1360 € par mois (*)
- B. 1550 € par mois
- C. 2060 € par mois
- D. 2350 € par mois

Colloque

Classes moyennes et politiques publiques

10 décembre 2007

Réponse Q5 :

Le revenu moyen est de 1550 € par mois. Autrement dit, en 2005, chaque Français dispose en moyenne de 1550 € par mois.

Or, cette moyenne cache de grandes disparités, les montants des revenus des personnes les plus riches faisant augmenter cette moyenne.

→Le raisonnement en « revenu médian » est pertinent de ce point de vue.

(*) La réponse A proposée (1360 €) correspond au revenu médian mensuel.

Cela signifie que, en 2005, la moitié des Français dispose de moins de 1360 € par mois pour vivre (et inversement, l'autre moitié dispose de plus de 1360 € par mois).

Colloque

Classes moyennes et politiques publiques

10 décembre 2007

Q6 - Quels sont les revenus de la classe moyenne en France ?

- A. Entre 750 et 2360 € par mois
- B. Entre 1050 et 1650 € par mois
- C. Entre 1160 et 2500 € par mois

Réponse Q6 :

La réponse dépend de la définition que l'on choisit pour les classes moyennes.

On donne ici 2 exemples, avec 2 définitions différentes.

Colloque

Classes moyennes et politiques publiques

Exemple 1. Une définition extensive

On considère que les classes moyennes rassemblent 80% de la population qui dispose des revenus situés au cœur de la distribution des revenus. (= les 10% les plus modestes et les 10% les plus riches n'appartiennent pas aux classes moyennes).

→ Sous cette hypothèse, les revenus de la classe moyenne (selon une définition extensive) sont compris entre 750 et 2360 € par mois (réponse A).

Colloque

Classes moyennes et politiques publiques

Exemple 2. Une définition restrictive

On considère que les classes moyennes rassemblent 40% de la population qui dispose des revenus situés au cœur de la distribution des revenus. (= les 30% les plus modestes et les 30% les plus riches n'appartiennent pas aux classes moyennes).

→ Sous cette hypothèse, les revenus de la classe moyenne (selon une définition restrictive) sont compris entre 1050 et 1650 € par mois (réponse B).

Colloque

Classes moyennes et politiques publiques

10 décembre 2007

Résumé des réponses :

A. Entre 750 et 2360 € par mois

(avec une définition extensive, 80% de la population sont des « classes moyennes »)

B. Entre 1050 et 1650 € par mois

(avec une définition restrictive, 40% de la population sont des « classes moyennes »)

Colloque

Classes moyennes et politiques publiques

10 décembre 2007

Cela permet de rappeler que, en 2004, un individu ayant des revenus supérieurs à 2360 € par mois appartient aux couches les plus aisées de la population française en retenant une définition *extensive* des classes moyennes.

Le seuil est plus bas si on retient la définition *restrictive* proposée (1650 € par mois).

Colloque

Classes moyennes et politiques publiques

Programme et inscription en ligne
sur www.strategie.gouv.fr

Département
Questions Sociales

Virginie Gimbert
Chargée de mission

Contact Presse

Caroline de Jessey
caroline.de-jessey@strategie.gouv.fr
01 42 75 61 37 - 06 21 80 35 63